

Du 21 mars au 9 avril 2025, vous allez élire vos représentants CFE-CGC à l'IPECA

LA CFE-CGC ET VOUS

Grâce au suivi exercé et au challenge motivé de vos représentants CFE-CGC envers la Direction Générale d'IPECA :

- › vous êtes en moyenne remboursés en moins de 48 heures pour 90% de vos soins, et 5 jours en moyenne pour les arrêts de travail. Il faut savoir que IPECA traite 2,7 millions d'actes de remboursement par an ;
- › le taux de réclamation reste faible. Il est aujourd'hui de 0,6%.

Grâce à l'esprit d'innovation de vos représentants CFE-CGC, en complément de vos contrats, IPECA vous propose : des tests de vue en téléconsultation (C'évidentia) ; des téléconsultations médicales via Médecin Direct (très pratique lors d'un déplacement professionnel ou en vacances) ; un second avis médical ; de l'accompagnement au deuil ; des prises en charge de consultation en psychologie (pour les seuls contrats collectifs).

IPECA n'ayant pas d'actionnaires à rémunérer, ces services sont autofinancés !

Grâce au dynamisme de vos représentants CFE-CGC, IPECA s'est modernisée en dématérialisant votre carte de Tiers Payant et en basculant la gestion de ce Tiers payant chez Viamedis (en remplacement de SP santé auparavant) depuis le 1^{er} janvier 2024 afin de fluidifier vos flux de trésorerie.

Grâce à l'implication de vos représentants CFE-CGC, IPECA a mis en place un réseau de soin (Kalixia) afin de vous permettre d'accéder (si vous le souhaitez) à des professionnels de santé certifiés. Leurs prestations rentrent dans un cahier des charges rigoureux et leurs tarifs sont négociés.

Dans l'entreprise, IPECA peut assurer des prestations d'ostéopathie, de psychologue du travail, d'assistance sociale.

Grâce à la bonne gestion impulsée par la CFE-CGC, IPECA connaît les taux de gestion parmi les plus bas du marché, soit moins 10%.

Cotisations :	100€
Taxes étatiques :	- 14,1€
	= 85,9€ de cotisations nettes de taxe
Frais de gestion IPECA :	- 8,6€
Budget reversé aux assurés :	= 77,3€

Les frais de gestion servent à investir, développer de nouveaux services, rémunérer les salariés, payer les charges, financer l'aide sociale, etc.

Dans un contexte national d'augmentation des dépenses de santé ET surtout de désengagement de la Sécurité sociale vers les organismes complémentaires (dont IPECA), vos élus CFE-CGC négocient dur dans les entreprises pour maintenir vos contrats collectifs à l'équilibre. Le sujet est très technique. Cela ne s'improvise pas !

Pour votre santé,

prenez CFE-CGC



**VOTEZ
CFE-CGC !**
ENTRE LE 21 MARS
ET LE 9 AVRIL 2025 !

Vos candidats CFE-CGC dans votre entreprise



Gaetan
BELLIOT



Benoît
BOISROBERT



Xavier
DAHÉRON



Laetitia
FIACRE



Séverine
FIGUEIREDO



Cyril
LE DREZEN



Yann
MAUFROY



Rêver, créer, agir ensemble